

Objectif n° 8 : travail décent et croissance durable

La croissance économique peut être créatrice d'emplois et participer à l'augmentation du niveau de vie de la population, mais elle ne peut être le seul critère et elle connaît les limites que lui imposent les ressources offertes par un monde fini. Les stratégies mises en place pour favoriser l'accès à un emploi durable et socialement satisfaisant se heurtent aux conséquences économiques et sociales de la crise liée à la pandémie de Covid-19.

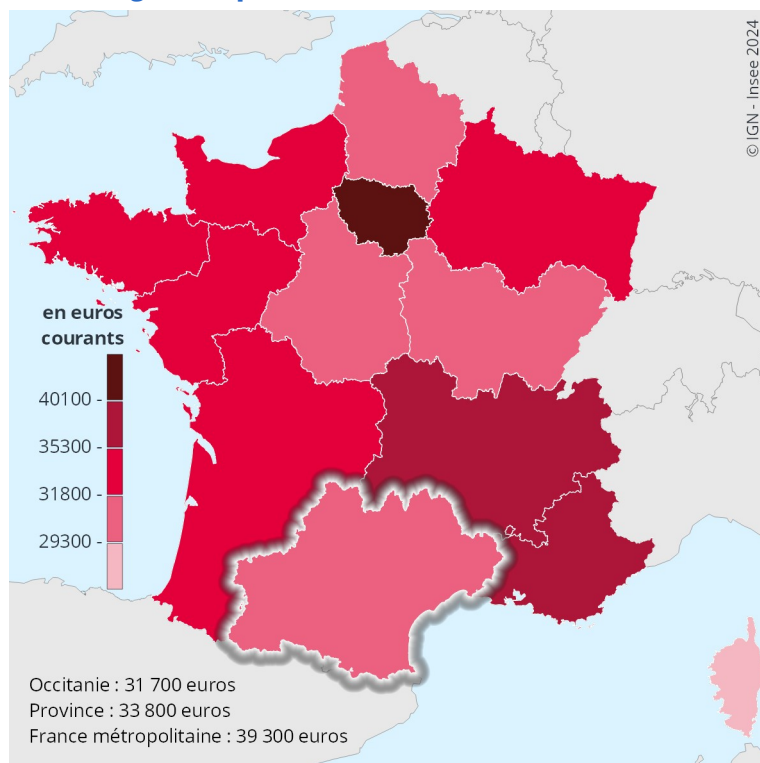
Croissance économique

Le produit intérieur brut (PIB) est un indicateur de la richesse produite sur le territoire de la région. Une croissance du PIB observée sur le long terme peut permettre d'améliorer le niveau de vie des habitants ou de mieux prendre en charge les problèmes sociaux. Au sens du développement durable, la croissance du PIB est toutefois un indicateur très imparfait, ne prenant pas en compte les inégalités d'une part et les conditions environnementales d'autre part.

► À retenir

- Le niveau de richesse produite par habitant en Occitanie est proche de la moyenne des régions de province ► [figure 1](#).
- La richesse produite par habitant augmente légèrement en 2022, dans la région comme en France métropolitaine, après un net rebond en 2021 qui faisait suite à la forte baisse en 2020 causée par la crise sanitaire ► [figure 2](#).

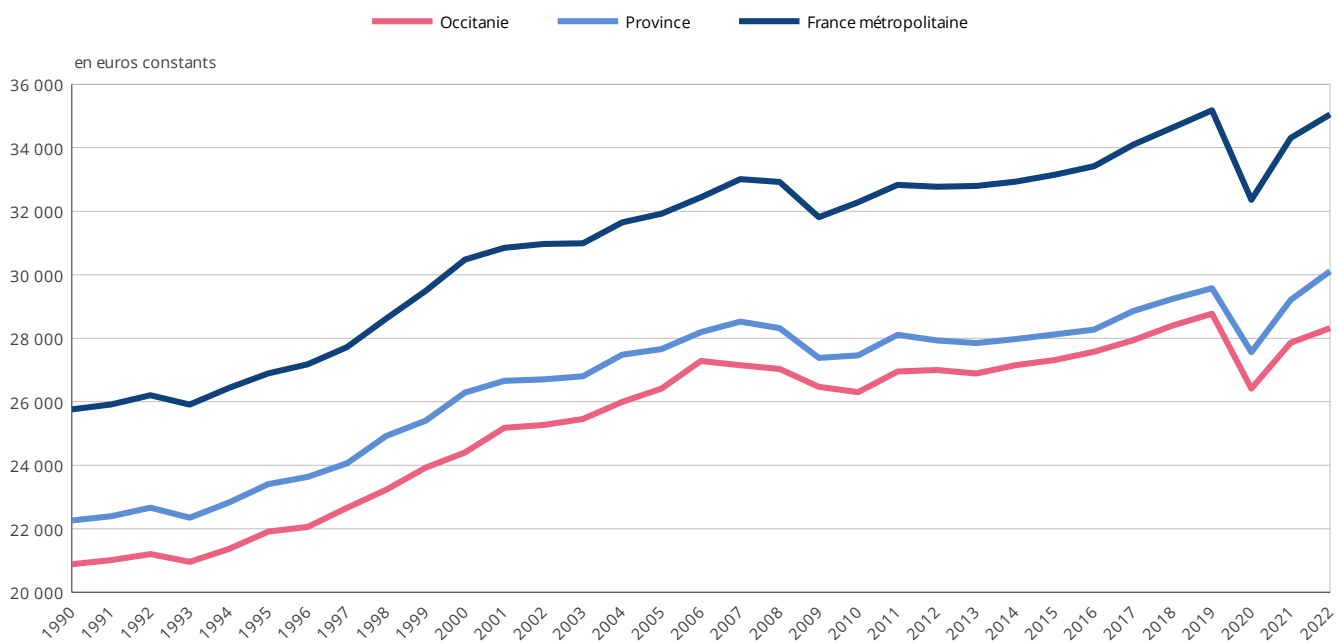
► 1. PIB régionaux par habitant en 2022



Province : France métropolitaine hors région Île-de-France.

Sources : Insee, Comptes régionaux base 2014 (PIB provisoire 2022), estimations de population.

► 2. Évolution du PIB par habitant en volume entre 1990 et 2022



Note : Le PIB par habitant en volume, mesuré aux prix constants de 2014, c'est-à-dire corrigé des effets de l'inflation, autorise les comparaisons temporelles.

Sources : Insee, Comptes régionaux base 2014 (PIB semi-définitif pour 2021, provisoire pour 2022), estimations de population.

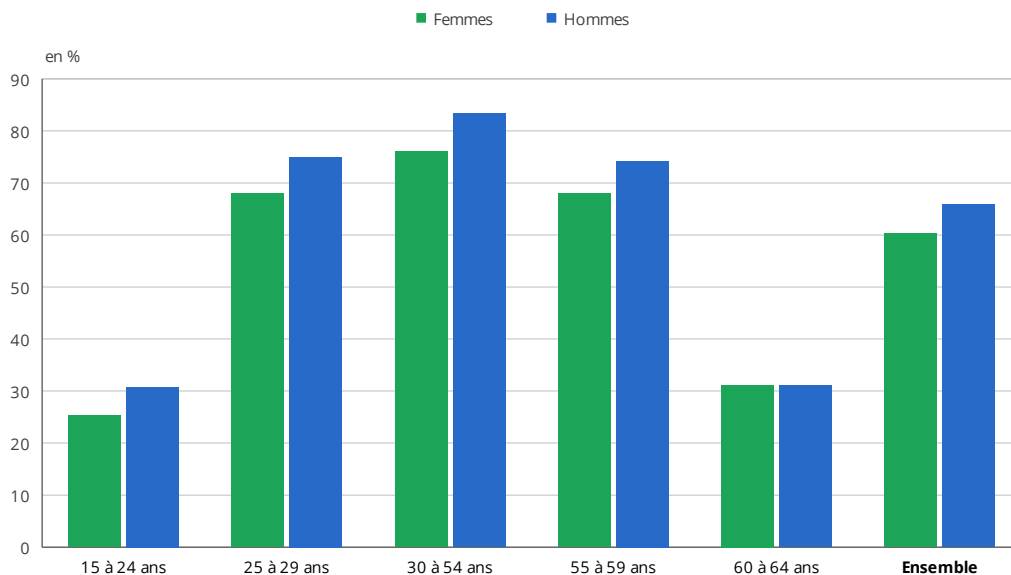
Taux d'emploi

Le taux d'emploi révèle à la fois la capacité des structures productives à mobiliser la main-d'œuvre potentielle et la capacité de l'économie à favoriser l'inclusion sociale des personnes par l'emploi.

► À retenir

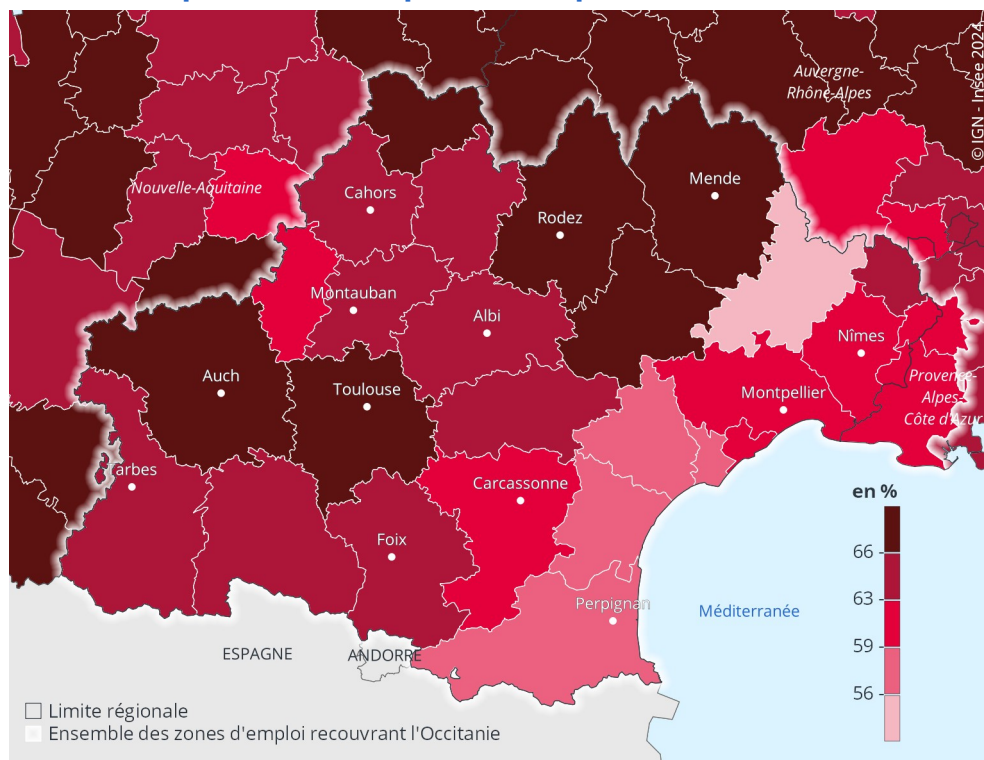
- En 2020, le taux d'emploi des femmes est plus faible à tous les âges sauf à partir de 60 ans où il est au même niveau que celui des hommes ► [figure 3](#).
- En Occitanie, le taux d'emploi est plus faible sur le littoral et dans la zone d'emploi d'Alès-Le Vigan ► [figure 4](#).
- Entre 2010 et 2020, le taux d'emploi des femmes en Occitanie augmente et se rapproche de celui de la France métropolitaine ► [figure 5](#).

► 3. Taux d'emploi des 15-64 ans par sexe en Occitanie en 2020



Source : Insee, recensement de la population 2020.

► 4. Taux d'emploi des 15-64 ans par zone d'emploi⁽¹⁾ en 2020

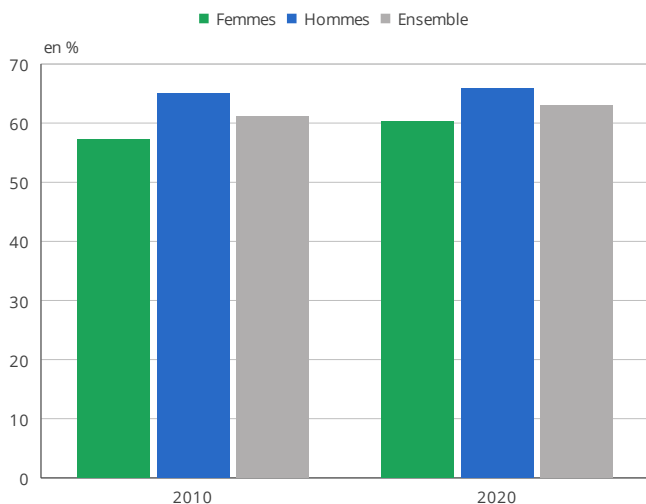


(1) Zonage en zones d'emploi 2020 (cf. pertinence des indicateurs, méthodologie).

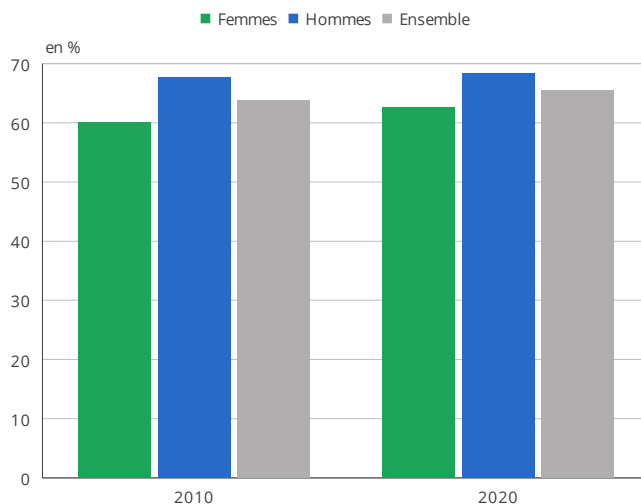
Source : Insee, recensement de la population 2020.

► 5. Taux d'emploi des 15-64 ans par sexe en 2010 et 2020

a. Occitanie



b. France métropolitaine



Sources : Insee, recensements de la population 2010 et 2020.

Insertion professionnelle

Les jeunes sont particulièrement vulnérables sur un marché du travail où les contrats de travail stables baissent au profit des emplois précaires.

► À retenir

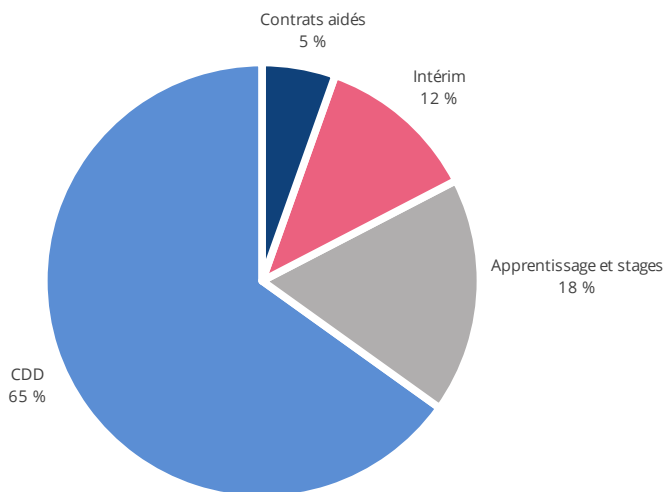
- La part des emplois précaires augmente légèrement entre 2014 et 2020, dans la région comme en France métropolitaine ► [figure 6](#).
- Les contrats à durée déterminée représentent deux emplois précaires sur trois ► [figure 7](#).
- Parmi les personnes occupant un emploi précaire, les hommes sont plus souvent en apprentissage ou en intérim que les femmes (40 % contre 20 %) ► [figure 8](#).
- Plus de la moitié des jeunes de 15 à 24 ans occupent des emplois précaires ► [figure 9](#).
- Un tiers des jeunes ne sont ni scolarisés ni insérés dans la vie active dans les Pyrénées-Orientales et dans l'Aude ► [figure 10](#).

► 6. Conditions d'emploi des 15-64 ans

Territoire	Année	Emplois précaires	CDI à temps complet ou partiel	Non salariés	Ensemble
Occitanie	2020	13,7	69,7	16,6	100
	2014	13,2	70,2	16,6	100
France métropolitaine	2020	13,5	73,7	12,8	100
	2014	13,1	74,4	12,5	100

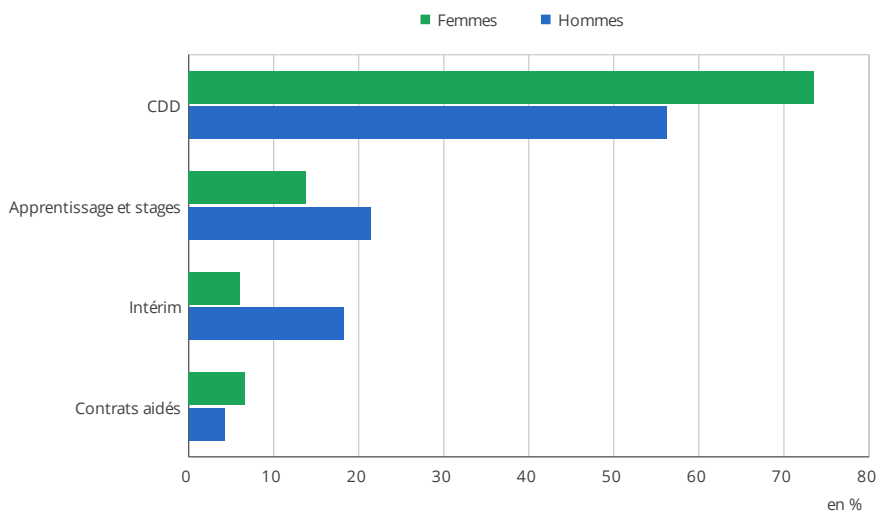
Sources : Insee, recensements de la population 2014 et 2020.

► 7. Répartition des emplois précaires des 15-64 ans en Occitanie en 2020



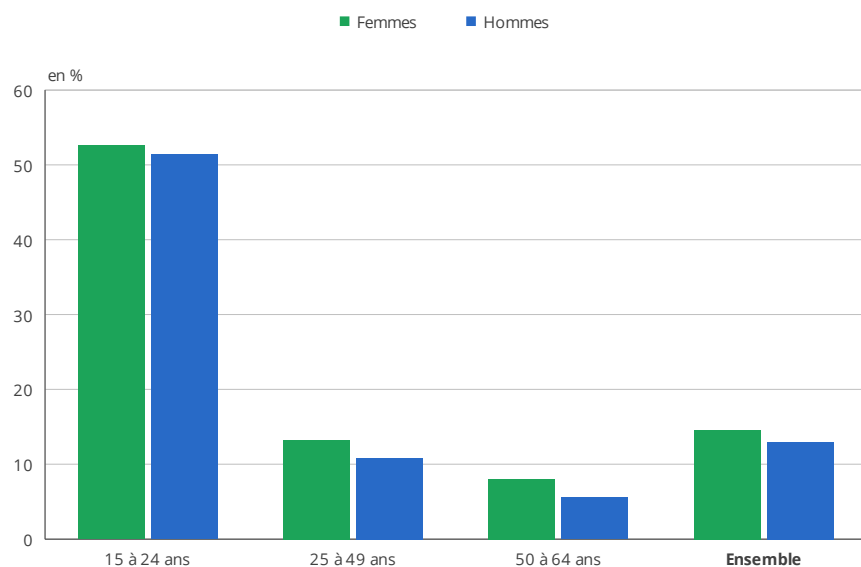
Source : Insee, recensement de la population 2020.

► 8. Répartition des emplois précaires des 15-64 ans selon le sexe en Occitanie en 2020



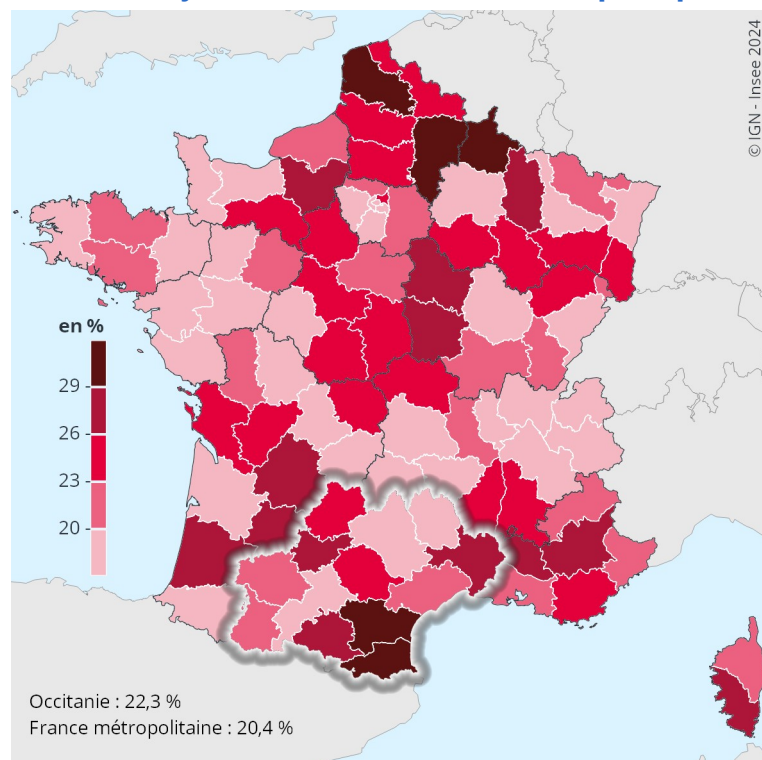
Source : Insee, recensement de la population 2020.

► 9. Part des emplois précaires dans l'emploi total par âge et par sexe en Occitanie en 2020



Source : Insee, recensement de la population 2020.

► 10. Part des jeunes de 18 à 25 ans non insérés par département en 2020



Source : Insee, recensement de la population 2020.

► Pertinence des indicateurs, méthodologie

Le **produit intérieur brut (PIB)** est un des agrégats majeurs de la comptabilité nationale. Il mesure la richesse créée une année donnée en calculant la valeur de la production totale de biens et de services produits par les unités productrices résidentes, moins les consommations intermédiaires pour les produire et plus les taxes nettes sur les produits et les importations. Le PIB par habitant est le rapport en euros courants entre le PIB et la population moyenne. Pour les comparaisons temporelles, il est mesuré à prix constant, c'est-à-dire corrigé des effets de l'inflation (PIB par habitant en volume).

Le **taux d'emploi** d'une classe d'individus est le rapport entre le nombre d'individus de la classe ayant un emploi au nombre total d'individus de la classe. Il peut être calculé sur l'ensemble de la population, mais on se limite le plus souvent à la population en âge de travailler (généralement définie, en comparaison internationale, comme les personnes âgées de 15 à 64 ans) ou à une sous-catégorie de la population en âge de travailler (femmes de 25 à 29 ans par exemple).

Les **emplois précaires** regroupent les statuts d'emplois qui ne sont pas des contrats à durée indéterminée (CDI). Il s'agit de l'intérim, des contrats à durée déterminée (CDD), de l'apprentissage, des stages et des contrats aidés. Ces deux dernières catégories sont encadrées par des dispositifs qui incitent à atteindre des objectifs spécifiques de formation et d'insertion.

La **part des jeunes non insérés** est le rapport entre les jeunes de 18 à 25 ans qui n'ont pas d'emploi et ne sont ni étudiants, ni élèves, ni stagiaires et l'ensemble de la population des 18 à 25 ans, au lieu de résidence. Les jeunes non scolarisés et non insérés dans la vie active sont potentiellement menacés par la pauvreté, l'isolement ou l'exclusion sociale.

Les **zones d'emploi** constituent l'outil le plus pertinent pour étudier le fonctionnement local du marché du travail. En 2020, ce découpage a fait l'objet d'une révision afin de tenir compte notamment de l'évolution des déplacements domicile-travail au cours de ces dix dernières années.

► Pour en savoir plus

- « [Bilan économique 2022 – Occitanie : croissance modérée après le fort rebond de 2021](#) », Insee Conjoncture Occitanie n° 37, juin 2023.
- « [Inactivité et chômage des jeunes : un éloignement de l'emploi à plusieurs facettes](#) », Insee Analyses Occitanie n° 99, décembre 2020.
- « [En Occitanie, 27 nouvelles zones d'emploi très diversifiées](#) », Insee Analyses Occitanie n° 96, septembre 2020.
- « [Indicateurs territoriaux du développement durable](#) », mis à disposition par l'Insee et le SDES (Service des données et études statistiques, service statistique du ministère de la Transition écologique et de la Cohésion des territoires).